

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 39-40 (1967)

Heft: 2

Artikel: Menaces sur les forêts suisses

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-126182>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Menaces sur les forêts suisses

39

Au début du siècle, un gros effort a été fait par le peuple et ses autorités pour maintenir l'intégrité de la forêt contre les hautes eaux, les avalanches, les chutes de pierres, et aussi contre la surexploitation et la dévastation. La nécessité engendrant la sagesse, une législation fut créée, qui est restée, à plus d'un égard, exemplaire et moderne.

Aujourd'hui, les problèmes qui se posent à la forêt prennent de plus en plus d'acuité. Les intérêts opposés se heurtent toujours plus violemment. Le nombre des demandes de défrichement s'accroît dans une mesure inquiétante, au moment précis où la présence de la forêt devient plus nécessaire par suite de l'accroissement de la population, de l'industrialisation et du développement du trafic motorisé. De plus, un rôle capital revient à la forêt dans l'approvisionnement en eau potable, dans l'épuration des eaux, la régénération de l'air et la lutte contre le bruit.

Au cours des dernières sessions des Chambres fédérales, plusieurs parlementaires ont relevé la situation critique dans laquelle se trouve l'économie forestière, particulièrement en montagne. Dernièrement, la Conférence des directeurs cantonaux des forêts et l'Association suisse d'économie forestière ont attiré l'attention du Conseil fédéral sur l'aggravation de la situation financière de la sylviculture, alors que l'importance sociale de la forêt s'accroît rapidement.

Dans leur requête, les directeurs cantonaux des forêts estiment que les efforts entrepris depuis des années en vue de développer les réseaux de transport ne doivent pas être ralentis. Nos forêts sont encore loin d'être partout accessibles. Il est indispensable que la Confédération et les cantons apportent le maximum d'appui à la construction des chemins et des téléphériques forestiers, aux regroupements parcellaires, ainsi qu'aux frais du service forestier, afin d'assurer l'exploitation rationnelle des forêts, seul moyen de les maintenir en bon état de santé et en mesure de remplir leur fonction protectrice et sociale. La requête des chefs des départements cantonaux insiste aussi sur la forte baisse des rendements forestiers survenue depuis 1962. Déjà des administrations forestières modèles enregistrent des déficits. Dans des conditions de transport un peu difficiles, les prix des petits assortiments et des bois de feu ne suffisent plus à couvrir les frais toujours plus élevés du débardage et du transport. De 1956 à 1964, le rendement net des forêts cantonales de Zurich est tombé de 32 fr. 80 à 8 fr. 90 par m³. Pendant la même période, celui des forêts de la ville de Zurich, qui

L'isolation intégrale avec SCHICHTEX permet une économie de frais de chauffage



SCHICHTEX

la plaque en couche de laine de bois liée avec du ciment et en mousse de polystyrène durci «nonflam».

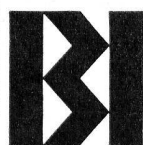
Epaisseurs de 25, 35, 50, 75 mm.

Format 200 x 50 cm, sur demande jusqu'à 248 cm de longueur.

Résistance au cisaillement

Résistance à l'eau

Absence de chlorures



Bau+Industriebedarf AG

4002 Bâle, Lange Gasse 13, téléph. 061 35 20 65

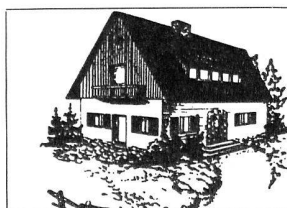
s'élevait au départ à 14 fr. 20, s'est mué en un déficit de 11 fr. par m³. Cette évolution est d'autant plus grave que le rendement des forêts joue un rôle déterminant dans le budget de nombreuses petites communes de la campagne et de la montagne. En outre, le travail en forêt fournit un revenu accessoire bienvenu à un grand nombre de petits paysans et leur permet, en montagne surtout, d'améliorer quelque peu leur condition difficile. Il faut d'ailleurs retenir que même avec les subventions fédérales et cantonales, les propriétaires supportent la charge principale de l'exploitation et de l'entretien des forêts. A la longue, la conservation des forêts est indissolublement liée à un rendement suffisant, assurant la couverture des frais.

Cette idée est reprise par l'Association suisse d'économie forestière dans la requête qu'elle a adressée au gouvernement fédéral. Le recul continu des rendements aura tôt ou tard pour effet d'obliger les propriétaires à réduire, puis à supprimer les frais consacrés à l'entretien et à l'exploitation des forêts. Les choses étant ce qu'elles sont actuellement, il faut compter que cette évolution néfaste se poursuivra ces prochaines années. Nous nous approchons donc rapidement d'un état où les propriétaires ne pourront plus donner aux forêts les soins nécessaires pour que leur action protectrice se maintienne intégralement.

La requête signale que naguère encore une situation de ce genre aurait gravement alarmé l'opinion publique et les autorités. Aujourd'hui, les inquiétudes des propriétaires forestiers n'ont trouvé aucun écho au Palais fédéral. Il est vrai qu'à l'occasion de la ratification du traité de l'AELE par les Chambres, le porte-parole du Conseil fédéral avait donné l'assurance que le gouvernement interviendrait en faveur de la sylviculture si le besoin s'en faisait sentir. Depuis lors, la Confédération a multiplié ses efforts pour assurer à l'industrie d'exportation des matières premières à bas prix et lui procurer de nouveaux débouchés. Au contraire, les demandes de la sylviculture tendant au maintien d'une certaine protection douanière ont été repoussées systématiquement. Ces refus sont d'autant moins compréhensibles que la Confédération est tenue par la législation en vigueur d'intervenir efficacement aussitôt que le rôle protecteur de la forêt est mis en cause.

Les deux requêtes, bien fondées et présentant de nombreuses propositions, sont empreintes du souci de conserver au pays les bienfaits indispensables de la forêt. Il appartiendra aux pouvoirs publics, en collaboration avec la sylviculture, de mettre en œuvre les moyens permettant de conjurer les périls qui menacent gravement la forêt si l'évolution en cours devait se poursuivre encore quelques années.

Lig.



XYLAMON
protège vos charpentes et
meubles contre tous les
parasites du bois
L. Guggisberg
Conservation du bois
Lausanne

construisez moderne

Tentes en toile			
Parois mobiles »holoplast«			
Stores vénitiens			
Volets roulants à lames orientables »solomatic«			
Volets-contre- vents »lamobil«			
Volets roulants »alucolor« en aluminium prélaqué			
Volets roulants métalliques			
Marquises avec bras articulés			
Installations de commandes électroméc. et à distance			
Installations d'ob- scurcissement			
Aadorf 052 4 85 21			
Bâle 061 34 63 63 Berne 031 25 28 55 Genève 022 44 72 74			
Lausanne 021 26 18 40			
Lugano 091 3 44 31 Lucerne 041 2 72 42 St-Gall 071 23 14 76			
Zurich 051 23 73 98			
Chaux-de-Fds 039 2 74 83 Venthône VS 027 5 07 54			

avec
GRIESSER